

Le 29 septembre 2025

ANNONCE DE **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'APRFAE**

Il me fait plaisir d'annoncer la date de la prochaine assemblée générale annuelle de notre association qui se tiendra :

Mercredi le 5 novembre 2025, à compter de 9 h 30
Cette réunion se déroulera en mode hybride
au Centre de congrès Palace
1717 boul. le Corbusier, Laval (au nord de St-Martin)

Vous trouverez, dans cet envoi, le Bilan de l'APRFAE pour l'année 2024-2025 ainsi que la copie de nos statuts tels que modifiés le 6 novembre 2024. Tout membre régulier souhaitant apporter une ou des propositions d'amendements doit faire parvenir son texte de modification au secrétariat de l'Association au plus tard le 10 octobre 2025 à 16 h, par courriel à retraites@aprfae.ca , par courrier au 8550 boul. Pie- IX, bureau 100, Montréal, QC, H1Z 4G2 ou par télécopieur au 514 666-6770.

Cette année, quatre (4) postes du Conseil d'administration seront en élection : la présidence, la vice-présidence à la trésorerie ainsi que deux postes d'administrateurs, pour un mandat de deux (2) ans. Nous devons également pourvoir tous les postes des sept (7) comités statutaires : comités des élections, des finances, des statuts, de la condition des femmes, du sociopolitique, de l'environnement et de LGBTQ+. Des informations et les formulaires touchant les élections préparées par le Comité des élections sont joints à la présente. Veuillez consulter le chapitre 4.0.00 des statuts pour la description des postes du Conseil d'administration et le chapitre 6.0.00 pour les détails touchant les comités statutaires.

La préinscription à cette assemblée est indispensable. Elle devra se faire en ligne via notre site web à l'adresse <https://aprfae.ca>. Notre personnel pourra faire l'inscription des membres qui n'ont pas d'accès internet. Ces personnes devront cependant s'inscrire par téléphone en fournissant toutes les informations requises pour la préinscription. Les numéros sont 514 666-6969 ou 1 877 321-1727.

Toutes les informations demandées sont essentielles : Nom, prénom, numéro de membre, région, adresse courriel, numéro de téléphone, choix présence ou virtuel, présence au dîner ou non et particularités alimentaires, s'il y a lieu.

Nous vous demandons de noter et réserver la date du 5 novembre 2025 à l'agenda. Nous espérons que vous participerez en grand nombre.



Nicole Frascadore
Présidente, APRFAE

p. j. Bilan de l'APRFAE pour l'année 2024-2025 et Statuts de l'APRFAE.
Projet d'ordre du jour.
Communications et formulaires du Comité des élections.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de l'Assemblée générale du 5 novembre 2025

1. Mot d'ouverture et bilan 2024-2025.
2. a) Nomination de la présidence de l'Assemblée et au soutien technique.
b) Mot de la présidence du Comité des élections.
3. Règles de fonctionnement pour l'assemblée et politique de gouvernance.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 6 novembre 2024.
6. États financiers se terminant au 31 août 2024.
7. Nomination de la firme de vérification comptable pour 2025-2026.
8. Rapport du congrès de la FAE de juin 2025.
9. Modifications des statuts de l'Association.
10. Prévisions budgétaires 2025-2026.
11. Plan d'action pour 2025-2026.
12. Élections :
 - a. Conseil d'administration à la présidence, la vice-présidence à la trésorerie et 2 postes d'administrateurs.
 - b. Comités statutaires
 - Comité des finances.
 - Comité des statuts.
 - Comité de la condition des femmes.
 - Comité environnement.
 - Comité sociopolitique.
 - Comité des alliées et des alliés de la diversité sexuelle et de genre (LGBTQ+).
 - c. Comité des élections
13. Questions diverses

Rappel des articles 8.2 et 8.6 des statuts

- (1) Conformément à l'Article 8.2 des statuts de l'Association, tout membre régulier qui souhaite apporter une ou des modifications à nos statuts doit faire parvenir le texte de ses propositions au secrétariat de l'Association dans les dix (10) jours de la présente convocation, c'est-à-dire au plus tard le 10 octobre 2025 à 16h.
- (2) Seules les propositions envoyées au secrétariat de l'Association pour le 10 octobre et les recommandations du Conseil d'administration pourront être amendées et discutées lors de l'Assemblée générale du 5 novembre 2025.